

Saison 21-22 - FLEURET M17 Quotas Circuits Nationaux (calculés après CN1)							
ZONE SPORTIVE	COMITE REGIONAL	Hommes M17			Dames M17		
		quotas réservés	quotas proportionnels	total réservés + proportionnels	quotas réservés	quotas proportionnels	total réservés + proportionnels
ANTILLES GUYANE	Guadeloupe	4	0	4	4	0	4
	Guyanne	0	0	0	0	0	0
	Martinique	4	0	4	4	0	4
EST	GrandEst	2	3	5	2	1	3
	Bourgogne Franche-Comte	2	1	3	2	1	3
ILE DE FRANCE	Ile de France	6	15	21	6	6	12
INDO-PACIFIQUE	Nouvelle Calédonie	0	0	0	0	0	0
	La Réunion	4	0	4	0	0	0
NORD	Normandie	2	1	3	2	0	2
	Hauts de France	2	2	4	2	2	4
OUEST	Bretagne	2	0	2	2	1	3
	Pays de Loire	2	2	4	2	1	3
	Centre Val de Loire	2	0	2	2	0	2
SUD EST	Auvergne Rhone Alpes	2	3	5	2	2	4
	Corse	2	0	2	2	0	2
	Région Sud	2	7	9	2	1	3
SUD OUEST	Nouvelle Aquitaine	2	4	6	2	3	5
	Occitanie	2	0	2	2	0	2
Totaux		42	38	80	38	18	56

Epreuves individuelles Fleuret hommes

nombre total de participants sur les épreuves individuelles sur circuits fermés : 96

nombre total de tireur(e)s qualifié(e)s par le classement national à l'issue du premier circuit national ouvert : 16

nombre total de quotas réservés par comité régional : 42

nombre total de tireur(e)s qualifié(e)s par les quotas proportionnels : 38

les quotas non pourvus ne seront pas redistribués

Epreuves individuelles Fleuret dames

nombre total de participants sur les épreuves individuelles sur circuits fermés : 72

nombre total de tireur(e)s qualifié(e)s par le classement national à l'issue du premier circuit national ouvert : 16

nombre total de quotas réservés par comité régional : 38

nombre total de tireur(e)s qualifié(e)s par les quotas proportionnels : 18

les quotas non pourvus ne seront pas redistribués